

VERSEMENT DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE 2020

Bordereau de collecte

Nous vous remercions pour le versement de votre taxe d'apprentissage. Votre engagement à nos côtés est fondamental, il donne capacité et sens à nos actions.

Dès réception de votre versement, nous vous transmettrons un reçu libératoire indiquant la date et le montant perçu.

Alban DÉTRICHÉ, Responsable Financier du Lycée / Pôle Sup de La Salle, se tient à votre disposition pour toute information complémentaire : a.detriché@groupe-saintjean.fr

RÉFÉRENCES DE VOTRE ENTREPRISE

Nom et adresse de la société

Code APE	N° de SIRET
----------	-------------

RÉFÉRENCES DE VOTRE PAIEMENT (virement ou chèque) : TA2020 - 0350795Z

Versement par virement

IBAN	BIC
FR76 1558 9351 3000 3036 4674 090	CMBRFR2BARK
TITULAIRE DU COMPTE OGEC Jean-Paul II - de La Salle 5 rue de la Motte Brûlon CS 60624 35706 RENNES CEDEX 7	

Versement par chèque (à l'ordre de OGEC Jean-Paul2 - de La Salle)

Numéro du chèque

Banque